

Le Président

Réf. : MHR/DA N°56.18/19

Dossier suivi par GUITON Lucie

NANTES, le 29 octobre 2018

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs
concernés

**FINALE REGIONALE GR
CATEGORIES FEDERALES ET REGIONALES INDIVIDUELS
DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2017 à Cholet**

Date DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018

Lieu : Complexe Sportif Auguste Grégoire - Bd Victor Hugo 49300 Cholet

Organigramme prévisionnel

Dimanche 18 novembre 2018			
8h30 - 10h00 : Réunion des juges			
Rotation 1 10h10 - 12h05 : Fédérale			
Fédéral 10-11 ans	5	Fédéral 12-13 ans	15
Fédéral 14-15 ans	8	Fédéral 18 ans et +	4
Fédéral 16-17 ans	7		
12h10 : Palmarès			
repas			
Rotation 2 13h30 - 14h45 : Régionale - Nat C			
Régionale 12-13	6	Nat C 10-11	1
Régionale 14-15	7	Nat C 16-17	8
		Nat C 18 +	4
Rotation 3 15h00 - 16h25 : Régionale - Nat C (suite)			
Nat C 12-13	7	Régionale 10-11	2
Nat C 14-15	7	Régionale 16 +	12
Rotation 4 16h40 - 17h50 : Performance et Nationale B			
Nat B 10-11 ans	5	Nat B 12-13 ans	3
Performance 7-9 ans	2	Nat B 14-15 ans	1
		Nat B 16-17 ans	2
Nat B 12-13 ans	3		
Nat B 14-15 ans	1	Nat B 10-11 ans	5
Nat B 16-17 ans	2		
17h55 : Palmarès			

VERIFIEZ BIEN LES ORDRES DE PASSAGES. **MERCI DE NOUS SIGNALER RAPIDEMENT TOUT OUBLI OU ERREUR.**

Pour les échauffements un timing sera mis sur le site du comité quelques jours avant la compétition.

**ATTENTION ! LES FORFAITS CONNUS DOIVENT ETRE SAISIS DANS ENGAGYM,
10 JOURS AVANT LA COMPETITION (DELAJ DE RIGUEUR)**

ENGAGEMENTS : A régler IMPERATIVEMENT avant la compétition

Les **droits d'engagement** s'élèvent à : **28.00 € par gymnaste**

Les clubs conventionnés bénéficient d'une ristourne de 35%. La facture générée par Engagym ne sait actuellement pas tenir compte de cette ristourne, aussi il appartient au trésorier des clubs conventionnés de l'appliquer eux même pour calculer le montant de leur règlement. En fin de saison le Trésorier Régional adressera à chaque club un justificatif comptable des montants effectivement réglés.

POINTS IMPORTANTS SUR L'ORGANISATION

- ◆ **Le JURY** : Responsable : Isabelle Brochard

Les clubs participants doivent fournir les juges qui leur sont demandés dans le jury prévisionnel joint.

Si un club n'a pas le juge demandé, il doit s'organiser pour en trouver un.

Pour tout manquement aux règles, les pénalisations seront appliquées selon les brochures.

Le juge doit être disponible sur toute la durée de la compétition.

Attention : pour toute tenue de juge non conforme, le juge n'est pas autorisé à juger et l'amende pour absence de juge est appliquée. (Les chaussures à talons ne sont pas autorisées)

Coupon réponse à retourner avant le 7 novembre 2018

- ◆ **Les MUSIQUES** :

Les musiques doivent être téléchargées sur DJGym avant le 7 novembre 2018.

- ◆ **Les Contrôles des Licences** :

Un contrôle des licences (avec photo) sera effectué. Vous devrez les présenter pour vérification le jour de la compétition, en format papier ou en format électronique.

Vous avez la possibilité sur Engagym, d'avoir pour chaque compétition, la liste des licences pour vos engagés, la e-licence.

Il faut donc télécharger cette liste et l'avoir avec vous le jour de la compétition en format PDF sur clé USB ou sur tout autre support.

Restant à votre disposition pour tous renseignements, nous souhaitons une bonne compétition à tous.


Luc LE ROY